

# PROSTITUTION : LE PREMIER ESSAI EST DÉJÀ UN DANGER

La prostitution est une violence, les clients et proxénètes sont responsables. Vous pouvez être écouté·es et accompagné·es.

VICTIMES OU TÉMOINS, APPELEZ LE

**3919**



## MANIFESTE

### Toutes et tous engagé·es dans la prévention de la prostitution

Depuis plusieurs années, nos villes s'engagent pour que la Coupe du Monde du Rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 laissent un héritage positif sur notre territoire, tant sur le plan sportif que sur le plan humain. C'est la raison pour laquelle, durant l'accueil de ces grands événements, nous serons particulièrement vigilants sur la prostitution, qui concernerait aujourd'hui 35 000 personnes majeures et 10 000 personnes mineures sur le territoire français.

Liés à une expérience festive et touristique, ces événements pourraient en effet conduire à augmenter le recours à la prostitution en 2023 et en 2024. Des pays-hôtes de précédents événements avaient déjà observé ce phénomène. Or le système prostitutionnel repose trop souvent sur la traite d'êtres humains, sur la précarité de personnes exerçant dans des conditions déplorables, ainsi que sur l'exploitation de mineur·es. Le parquet des mineurs de Bobigny constate par ailleurs une augmentation des signalements et une baisse de l'âge des jeunes concerné·es (122 signalements en 2022).

**Notre priorité est de protéger ces jeunes qui entrent aujourd'hui dans la prostitution en moyenne entre 14 et 15 ans.**

Les mineur·es se voient de plus en plus exposé·es à des propositions d'actes sexuels rémunérés via les réseaux sociaux, qui échappent trop souvent à la vigilance des adultes et des pouvoirs publics. Il est indispensable de mieux les sensibiliser et de repérer rapidement les situations préoccupantes, en lien avec les services juridiques et de protection des mineur·es.

L'entrée en prostitution tout comme le fait de devenir proxénète ne devraient plus être considérée comme des opportunités économiques, et la prévention doit être accentuée auprès de l'ensemble des acteur·ices de nos villes (parents, professionnel·les de santé, de l'éducation, de l'animation...) sur les risques que cette activité comporte.

Notre ambition est aussi d'offrir des portes de sortie adaptées aux personnes qui souhaitent cesser de se prostituer et auraient besoin d'aide pour cela. En parallèle, nous considérons également comme une priorité l'accompagnement et la protection de celles qui resteraient prostituées.

[saint-denis.fr](http://saint-denis.fr)



Saint   
Denis

Dans le souci d'appliquer la Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 (qui abroge le délit de racolage et prévoit la pénalisation des clients) et sans porter de jugement de valeur, nous nous engageons donc à des actions d'information du grand public, de prévention et d'accompagnement en parallèle des événements sportifs à venir. Nous nous adresserons aux potentielles victimes, aux potentiels clients et à celles et ceux qui peuvent intervenir pour apporter une aide.

## Dans cet esprit, nous mettrons en place une série de mesures :

1

Ne pas agir contre l'intérêt des personnes concernées en criminalisant la prostitution : dans le contexte festif des événements sportifs, les personnes en situation de prostitution ne doivent pas être mises au ban de la société via des arrêtés municipaux « anti-prostitution » (arrêtés anti-stationnement, etc.).

Accompagner, tout au long de l'année et après les événements festifs, les établissements scolaires et les structures accueillant des adolescent·es pour repérer les situations de prostitutions de mineur·es et y réagir.

2

3

Mettre en œuvre des actions de communication pour sensibiliser le public des événements et notamment les potentiels clients français et étrangers. Ceux-ci seront informés de l'illégalité de l'achat d'actes sexuels en France. Les supports devront notamment alerter sur la prostitution des mineur·es, les violences subies par les personnes prostituées, et l'ampleur du trafic d'êtres humains.

Sensibiliser les professionnel·les du privé (commerçants, hôteliers...) et les agent·es publics sur ce sujet. Ils et elles seront ainsi en mesure de repérer les personnes majeures et mineures prostituées en difficulté, et de leur proposer une première orientation selon leurs besoins, qu'elles souhaitent ou non quitter la prostitution. Un rappel sera fait sur l'obligation de protection des mineur·es victimes de prostitution.

4

5

Porter une attention particulière aux activités économiques développées sur nos territoires, qui pourraient être détournées à des fins de prostitution (ex : hôtellerie, location meublée de courte durée, etc.).

Poursuivre les interventions auprès des enfants adaptées à l'âge du public : sur l'égalité filles-garçons, sur la vie affective et sexuelle, sur l'usage des réseaux sociaux, sur les réalités de la prostitution et les dangers de la marchandisation du corps... Les interventions seront renforcées et soutenues financièrement.

6

# 7

Pérenniser le soutien aux associations spécialisées ainsi qu'aux missions locales en renforçant les conditions favorisant l'exercice de leur activité.

Inscrire la prévention de l'entrée dans la prostitution et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution dans nos politiques publiques d'action sociale, de santé, d'éducation, de lutte contre les violences faites aux femmes (documents officiels, publications, etc.), mais aussi dans le cadre de nos Contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR).

# 8

Nous espérons que notre action trouvera un relai au niveau de l'Etat, qui doit avoir un rôle moteur dans la prévention de la prostitution et dans la réduction des risques. Les préoccupations importantes que nos collectivités connaissent en matière de prostitution doivent être le point de départ d'une politique plus ambitieuse avec davantage de moyens alloués.

Prévenir l'entrée en prostitution de personnes vulnérables, offrir des portes de sortie aux personnes prostituées qui en expriment le besoin, et protéger les autres : ce sont les conditions de grands événements éthiques et sûrs, garants d'un héritage social avec un fort impact positif.



**Mathieu Hanotin**  
Maire de Saint-Denis



**Gwenaëlle Badufle-Douchez**  
Maire-adjointe en charge de la Sécurité et de la prévention, des relations aux établissements secondaires et universitaires, et de l'accompagnement du jeune adulte



**Oriane Filhol**  
Maire-adjointe en charge des Solidarités, de l'accès au droit, des droits des femmes et de la lutte contre les discriminations